



## Compte rendu de l'administrateur en chef de la santé publique

Bonjour, je souhaite profiter de l'occasion pour clarifier certaines des conditions qui nous permettront éventuellement de modifier les mesures à nos frontières qui sont actuellement en vigueur. J'ai indiqué précédemment que les restrictions aux frontières actuellement en vigueur seront sans doute parmi les dernières à être levées.

Cela tient au fait que les déplacements arrivant au Nunavut de l'extérieur du territoire représentent le plus grand risque. Si nous voulons avancer sur la voie choisie par le Nunavut, et retirer davantage de mesures sanitaires à l'intérieur du territoire, nous devons maintenir des restrictions de voyage strictes. Cela représente notre meilleure chance de reprendre les activités qui nous passionnent et les programmes dont nous dépendons, tout en préservant la santé et la sécurité des Nunavummiuts.

Ceci étant dit, la concrétisation de l'une ou l'autre des conditions suivantes pourrait influencer notre décision de modifier les mesures à nos frontières :

- La mise au point d'un vaccin contre la COVID-19. Nous avons déjà abordé ce sujet et bien qu'il soit improbable qu'un vaccin soit développé et facilement accessible dans un proche avenir, cela constitue tout de même un facteur qui aurait une grande influence sur nos mesures de santé publique;
- La mise au point ou la découverte d'un traitement efficace de la COVID-19;
- Une indication que la COVID-19 est sous contrôle dans les provinces et territoires voisins. Cela signifie qu'au-delà du fait que le nombre de cas soit en baisse, nous aurions accès à des données probantes voulant que la transmission communautaire dans les provinces et territoires voisins soit minime et contenue;
- Et finalement, l'atteinte d'une capacité de diagnostic durable et continue dans chaque localité du Nunavut.

Malheureusement, plusieurs de ces facteurs sont hors de notre contrôle, mais nous continuerons de surveiller de près l'évolution de la situation générale. Comme toujours, nos décisions à l'égard de nos mesures aux frontières seront basées sur des données probantes et viseront à protéger et préserver la santé et la sécurité des Nunavummiuts tout au long de cette pandémie.

J'aimerais rappeler aux Nunavummiuts qu'à compter du lundi 1<sup>er</sup> juin, les terrains de jeux, parcs territoriaux et garderies pourront rouvrir, et que la taille des rassemblements à l'extérieur passera à 25 personnes. À compter du 1<sup>er</sup> juin également, et toutes les deux semaines par la suite, nous procéderons à des annonces sur l'évaluation et le

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)

relâchement potentiel d'autres mesures de santé publique. La raison pour laquelle nous avons choisi un intervalle de deux semaines entre les annonces est fort simple. En effet, toutes les données indiquent que la période de 14 jours représente le temps maximal d'incubation de la COVID-19. Ainsi, cette fenêtre de 14 jours nous offrira l'occasion d'évaluer la situation environnante et de prendre des décisions éclairées basées sur les plus récentes informations disponibles.

Veillez vous rappeler que, si une menace était détectée, nous pourrions devoir réagir immédiatement. Nous vous avertirons le plus longtemps à l'avance possible, mais nous pourrions devoir introduire de nouvelles mesures sanitaires publiques sur-le-champ.

Finalement, le ministère émet un avis de santé publique pour le hameau de Sanikiluaq concernant la détection de coqueluche. La coqueluche est une maladie de la gorge ou des poumons qui se répand rapidement d'une personne à l'autre. Tous peuvent attraper la coqueluche, mais les cas les plus graves surviennent chez les jeunes enfants. C'est la raison pour laquelle la garderie de Sanikiluaq devra rester fermée pour l'instant.

Merci.

## **Compte rendu du ministre des Services communautaires et gouvernementaux**

Ullaakkut,

Avec l'arrivée de la saison de la construction, le gouvernement du Nunavut a commencé à se préparer pour les projets de construction devant se dérouler pendant l'été et l'automne 2020 dans 19 municipalités du Nunavut.

Cela inclut plus de 50 projets d'immobilisations d'une valeur d'environ 600 millions \$. Compte tenu de l'importance du programme de construction, nous dépendons de bon nombre de travailleurs qualifiés venant du sud du Canada qui travaillent en compagnie des Inuits et des travailleurs nordiques sur ces projets.

En consultation avec le Dr Patterson, des arrangements ont été pris pour nous assurer que tous les travailleurs du sud respectent les exigences strictes d'un isolement de 14 jours avant de venir au Nunavut. Le GN contrôlera et assurera la surveillance de ces mesures dans les lieux d'isolement désignés dans le sud durant les 14 jours, et ce, jusqu'à ce que les travailleurs montent à bord de leur avion.

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)

Cela correspond aux procédures déjà en place imposées aux résidents et voyageurs pour soins médicaux.

Nous devons trouver l'équilibre entre nos besoins en infrastructure à long terme de nos collectivités et les restrictions actuellement en place à cause de la COVID-19. Je tiens à profiter de cette occasion pour remercier toutes les municipalités, en particulier les maires et les conseillers, pour le rôle actif qu'ils ont joué dans cette décision d'aller de l'avant avec ces projets pour la saison de construction 2020.

Je tiens également à saluer les entreprises de construction pour leur compréhension des directives émises par le Dr Patterson, et le besoin de les respecter, tout en permettant que ces projets se réalisent en tenant de la nécessité de protéger la santé et le bien-être des travailleurs et de tous les Nunavummiuts.

Malgré les défis engendrés par la pandémie de COVID-19, nous prévoyons une saison de construction sécuritaire et productive cette année encore.

Merci.

## **Compte rendu du ministre des Finances et ministre responsable de la CSTIT**

Bonjour à tous,

Je suis heureux d'annoncer que le gouvernement du Nunavut (GN) lance un nouveau programme, la *Prime salariale pour les travailleuses et travailleurs essentiels*. Grâce à ce programme, le GN financera les employeurs admissibles pour leur permettre d'augmenter le salaire horaire de leurs employées et employés à faible revenu.

Les employés qui gagnent 20 \$ l'heure ou moins seront admissibles à une prime de 5 \$ l'heure. Les employés qui gagnent entre 20 \$ et 25 \$ l'heure passeront tous à 25 \$ l'heure. Ce financement permettant de verser cette hausse de salaire sera accessible aux employeurs pour une période allant jusqu'à 16 semaines.

Au début, notre gouvernement vise les employeurs qui offrent des services sociaux et de santé aux Nunavummiuts les plus vulnérables. Cela inclut nos refuges, foyers de groupe, banques alimentaires, maisons d'hébergement et autres organismes semblables. Ce programme sera aussi accessible aux établissements de garde d'enfants autorisés.

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)

Le GN évaluera la possibilité d'élargir éventuellement l'admissibilité aux employeurs dans d'autres secteurs, selon la demande et la disponibilité des fonds.

Le ministère des Finances du GN administrera le programme grâce à du financement provenant du gouvernement du Canada. Nous accepterons des demandes de la part des employeurs à compter du lundi 1<sup>er</sup> juin.

Les formulaires de demande et des informations additionnelles seront disponibles sur le site web du ministère des Finances à compter de lundi.

J'encourage fortement les employeurs des secteurs mentionnés à présenter une demande dans le cadre du programme *Prime salariale pour les travailleuses et travailleurs essentiels*.

À mesure que les restrictions dues à la COVID-19 se relâchent, et que les lieux de travail commencent à rouvrir, j'encourage les employeurs à se montrer proactifs pour faire en sorte que leurs milieux de travail sont sécuritaires et sains pour les employées ou employés et le public, et qu'ils respectent les consignes de la santé publique à propos de COVID-19.

J'invite tous les employeurs et les employés à visiter le site web de la CSTIT à [www.wscn.nu.ca](http://www.wscn.nu.ca) pour consulter les ressources sur la COVID-19 et obtenir plus d'information sur la façon de planifier une réouverture de leur commerce et un retour au travail en toute sécurité.

Cette trousse de ressources pratiques, de référence et d'information pour les employeurs et employés du Nunavut est basée sur les plus récentes données de santé publique concernant la COVID-19, et offre des conseils sur la façon d'évaluer les risques dans votre milieu de travail et vous assurer que vous respectez les lois et les normes de sécurité en milieu de travail.

Tout employeur ayant des questions ou ayant besoin d'assistance pour réaliser une évaluation des risques de ses lieux de travail est invité à contacter la CSTIT au numéro 1 877 404-4407, ou par courriel à [Covid-19@wscn.nu.ca](mailto:Covid-19@wscn.nu.ca)

Merci.

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)

Dans le cadre des efforts du gouvernement du Nunavut (GN) pour lutter contre les risques de la COVID-19, les ministères du GN mettent en place les mesures suivantes :

## Services du ministère de la Santé

---

### COVID-19 : téléassistance et outil d'autoévaluation

Quiconque a des raisons de croire avoir été exposé à la COVID-19 doit contacter le service Téléassistance COVID-19 au 1 888 975-8601, entre 10 h et 18 h, ou contacter son centre de santé communautaire, et s'isoler immédiatement dans sa résidence pour une période de 14 jours.

Quiconque ayant accès à l'internet peut aussi utiliser l'outil d'autoévaluation disponible à [nu.thrive.health](http://nu.thrive.health).

### Volumes

Total (tous les lieux d'isolement)	
Type de voyageur	Personnes en isolement au 27 mai
Déplacements pour raisons médicales	149
Personnes du public	96
Étudiantes/étudiants	0
<b>Total</b>	<b>245</b>

### Sommaire des rapatriements :

Date de départ	Nbre de voyageurs des lieux d'isolement
28 mai	24
29 mai	6
30 mai	0
31 mai	9
1 <sup>er</sup> juin	35

### Demandes des travailleurs essentiels

En date du 24 mai, on compte 1 192 demandes de voyage, dont 913 de la part de travailleuses/travailleurs essentiels.

État de la demande	Nbre	%
Approuvées (essentiels et non essentiels)	1018	85,9 %
Refusées	135	11,3 %
En attente	39	3,3 %
Total	1 192	100 %

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



## Services du ministère de l'Éducation

---

Le ministère de l'Éducation a produit des directives sur la réouverture des établissements de garde d'enfants, y compris des informations sur un nettoyage et une hygiène améliorés, et l'éloignement physique lors des arrivées et des départs. Pour en savoir plus :

English - <https://gov.nu.ca/education/information/child-care-facility-guidelines-re-opening-june-1-2020>

Inuktitut - <https://gov.nu.ca/iu/education/information/pairivvinnut-atuagait-matuikanniqpata-juuni-1-2020mit>

Inuinnaqtun - <https://gov.nu.ca/in/ilinniagtuliqiyikkut/information/nutaqqiqiviit-igluqpaini-maligahat-angmaffaaqata-imarugtirviani-1>

Français - <https://gov.nu.ca/fr/education/information/directives-pour-la-reouverture-des-etablissements-de-garde-denfants-le-1er>

## Services du ministère de l'Environnement

---

Les parcs territoriaux du Nunavut rouvriront le 1<sup>er</sup> juin 2020. Tous les édifices des parcs demeureront fermés et les parcs seront accessibles pour des activités à l'extérieur seulement. La limite nunavoise pour les rassemblements à l'extérieur, soit un maximum de 25 personnes, s'appliquera dans les parcs territoriaux également.

La santé des Nunavummiuts est une responsabilité partagée! Rappelez-vous : lavez vos mains et les surfaces utilisées, pratiquez l'éloignement social, suivez les conseils des professionnels de la santé et restez à la maison si vous êtes malade.

Pour les dernières informations concernant la COVID-19 et les mises à jour des différents ministères du GN, dans toutes les langues, consultez le <https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>; <https://www.gov.nu.ca>



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)



[INUK](#) | [ENG](#) | [IKW](#) | [FRE](#)